



PROTÉGER VOTRE COMMERCE

Alerte commerces est un dispositif de prévention. Commerçants, devenez acteur de votre sécurité, rejoignez un réseau vigilant et citoyen !

Afin de **limiter les risques d'insécurité et de délinquance**, le dispositif "Alerte commerces" vous permet d'être prévenu rapidement par SMS d'un délit ou d'une tentative de délit (vol à main armée, faux moyens de paiement, vols à l'étalage, escroqueries à la fausse qualité notamment, vol au "rendez-moi", ...) commis à proximité de votre établissement.

Transmis directement sur votre téléphone portable, ces messages visent à renforcer votre vigilance afin d'éviter la réitération des faits en votre défaveur ou celle de vos voisins.

Le dispositif "Alerte commerces" fonctionne sur la base d'un partenariat innovant entre les forces de l'ordre (Police, Gendarmerie), les acteurs publics et associatifs, et les professionnels du commerce et des services.

Suite à votre inscription, vous recevrez une vitrophanie à afficher dans votre établissement afin de communiquer votre appartenance au réseau ALERTE COMMERCES 85 à vos clients et surtout dissuader les délinquants.

L'adhésion au dispositif est gratuite et s'effectue en ligne (les envois de SMS sont aussi gratuits).

En savoir plus sur www.alerte-artisans-commerçants-56.fr



21 Quai des Indes, CS 30362, 56323 Lorient Cedex / 02 97 02 40 00 / contact@morbihan.cci.fr